

Chronique municipale

Aucune objection au règlement de \$21,633

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Aucun contribuable ne s'est objecté au règlement des travaux d'hiver se chiffrant à \$21,633 et le maire Philippe Bernier l'a déclaré adopté, à la fin de la période réglementaire de deux heures, à la séance de lundi soir.

Une partie de ces travaux sont déjà en cours et d'autres avaient été commencés l'an dernier et ils seront terminés cette année.

Achat d'un camion et d'équipement

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le monte-voiture hydraulique requis pour le garage municipal sera acquis du magasin United Auto Parts, au coût de \$3,000, soit la plus basse soumission.

Les autres offres étaient de John Millen, à \$3,509 et de Delisse Auto, à \$3,065.

Camion

Par ailleurs, une seule soumission au prix de \$1,860 a été présentée pour l'achat d'un camion trois-quarts de tonne et le contrat a été accordé, après vérification des spécifications avec le directeur des services techniques.

Automobile

Quant à l'automobile pour le service de la police, de nouvelles soumissions seront demandées pour des véhicules à empattement minimum de 119 pouces, au lieu de 121 pouces.

Rénovation urbaine: 1er chèque de la SCHL

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Société centrale d'Hydrothèques et de logement a fait parvenir son premier chèque au montant de \$2,544.59 à la cité de Drummondville, en paiement d'une partie de la subvention payée pour l'étude préliminaire de la rénovation urbaine.

L'urbaniste Gaëtan Richard a aussi soumis un autre compte de \$2,893 pour cette même étude, dont le rapport est attendu au cours des prochaines semaines.

Campagne de souscription et octrois

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal a autorisé la Société canadienne du Cancer à tenir sa campagne annuelle de souscription du 17 au 31 mars prochain.

Avéugles

Quant aux aveugles qui tiennent leur campagne, du 13 au 28 février, le conseil renouvelle son octroi de \$25.

St-Jean-Baptiste

Un octroi de \$300 est consenti à la Société St-Jean-Baptiste pour l'organisation des fêtes du 24 juin.

Association forestière

La cité devient membre-souscripteur de l'Association forestière des Cantons de l'Est, mais ne paiera que \$100 cette année, le montant de \$200 réclamé, n'étant pas prévu au budget.

Visite prochaine des "Underwriters"

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Canadian Underwriters fait savoir que ses officiers viendront à Drummondville au cours du mois de février ou au cours des prochaines semaines, faire une nouvelle inspection, en prévision d'une réduction possible des taux d'assurance-incendie.

La lettre lue au conseil dit "Dans un avenir rapproché..." en parlant de l'inspection...

Manoir Drummond: un nom définitif!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Comme on l'avait d'abord anticipé, le conseil a refusé l'offre d'achat du Manoir Drummond comme site du nouvel hôtel de ville de la cité.

La Ligue des propriétaires s'était prononcée contre ce projet: le conseil avait d'abord pris connaissance de la lettre offrant l'immeuble, mais avait ajourné sa décision à lundi soir.

"Le conseil est d'opinion que le Manoir n'est pas un site approprié pour un hôtel de ville, pour diverses raisons", a déclaré le maire Philippe Bernier.

Nouvelle entente pour le dépôt

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La cité de Drummondville et la municipalité de St-Nicéphore en sont venues à une entente pour l'utilisation du dépôt, au cours des quatre prochaines années.

Pour mai 1966 à décembre 1966, la cité paiera \$3,500. En 1967, elle versera \$4,500 et en 1968, \$5,500. Ce montant restera le même pour les années 1969-70.

Le taux actuel de location de St-Nicéphore à la cité pour l'usage du dépôt était de \$3,000 par année.

M. Luneau a goûté à la discipline...

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'échevin Raymond Luneau revient enchanté de son séjour à Arnprior où il a suivi des cours de protection civile, au nom de la cité de Drummondville.

Il a eu l'occasion de goûter à la discipline militaire et il a constaté qu'il se fait "beaucoup d'ouvrage quand tout le monde est à temps..."

C'est une expérience profitable et le coordonnateur de la région, M. Léo Loisel, jouit d'une excellente réputation au près des dirigeants de la Protection civile et Drummondville doit en être fière.

Stationnement sur la rue Lindsay

Option de \$30,000 pour l'achat d'un immeuble

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de Me Antoine Biron, pour l'achat au coût de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a pris une option de \$30,000, d'un immeuble de la rue Lindsay, dont le terrain pourra être converti éventuellement en terrain de stationnement.

Il s'agit d'une autre étape visant à créer du stationnement pour ce secteur commercial de la rue Lindsay.

Des démarches sont déjà entreprises pour l'achat de terrains situés à l'arrière du restaurant Taft, mais les propriétaires préféreraient recourir à l'arbitrage au lieu de négocier de gré à gré.

L'entente avec Me Biron prévoit un premier versement de \$10,000 le 1er septembre 1966, et le solde en deux versements de \$10,000, avec un intérêt de 4 pour cent, à compter du 1er mai 1966.

L'évaluation actuelle de la bâtisse est de l'ordre de \$22,000.

D'autres terrains seront éventuellement acquis dans le secteur St-Marcel, pour du stationnement, mais les échevins attendent le rapport de l'étude sur la rénovation urbaine.



PROTECTION CIVILE. — Au nom de la cité de Drummondville et du conseil municipal, l'échevin Raymond Luneau a suivi un cours spécial sur la protection civile, au cours de la semaine dernière, à Arnprior, Ont. M. Luneau a reçu son diplôme attestant sa participation à ce cours spécial, de la part du maire Philippe Bernier, en présence de M. Léo Loisel, coordonnateur de la Protection civile pour la région de Drummondville et Victoriaville. (Photo La Tribune, Drummondville)

La piscine Ste-Thérèse construite au parc... et l'eau sera chauffée!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La piscine Ste-Thérèse sera définitivement construite au sud du parc du même nom, en bordure de la rivière St-François.

Le terrain envisagé près de la Dominion Textile n'a pu être obtenu, pour des raisons majeures expliquées dans une lettre du gérant, M. Roland Johnson, adressée aux membres du conseil.

Chauffé

Par ailleurs, tout indique que l'eau de la piscine sera chauffée afin de prolonger la période de baignade et ce sera la première expérience du genre à être tentée à Drummondville.

Si les résultats sont concluants, on la répètera pour les autres piscines du Grand Drummondville.

Règlements

Un avis de motion a été donné au conseil pour reprendre le règlement de \$85,000 déjà voté, mais qui n'avait jamais reçu l'approbation officielle de Québec, les plans et devis n'étant pas faits.

L'architecte Paul Labranche est donc autorisé à préparer les plans et à fournir les estimés afin de les inclure au projet de règlement.

Parc Woodyat

Du même coup, M. Labranche est aussi invité à compléter les plans du chalet au parc Woodyat, pour le 15 mars prochain. Il n'y aurait que des détails à compléter du point de vue génie. Encore là, le règlement déjà voté sera repris afin que tout soit conforme et reçoive les approbations de Québec.

Amendements proposés

Les règlements de la danse et du marché public, en 1ère lecture

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Deux amendements à des règlements municipaux existants ont subi leur première lecture à la dernière séance du conseil de ville.

Il s'agit du règlement de la danse et celui du Marché public.

Danse

Dans le projet de réglementation de la danse à Drummondville, il est spécifié deux catégories de permis, la classe "A" pour les établissements détenant un permis de bar-salon, et la classe "B",

pour les établissements ne possédant pas un tel permis. Dans les deux cas, le permis municipal sera de \$50 et pourra être émis par le trésorier, moyennant certaines conditions définies au projet de règlement.

Il n'est pas question de spectacle dans ce premier règlement et tout indique que les spectacles feront l'objet d'un règlement distinct.

Marché public

De nouvelles normes sont aussi prévues au marché public. De tous les commerçants

installés au marché, la cité exigera que les produits laitiers vendus soient certifiés et pasteurisés, et conformes au Règlement de la cité.

Quant aux taxes, ils seront de \$5 par jour par table pour les cultivateurs, le vendredi, de \$2.25 le samedi et de \$1.75 le mardi, ceci pour les denrées autres que la viande.

Pour la viande, les cultivateurs et commerçants devront payer \$4 par jour par table, le vendredi et le samedi, et \$3.25 le mardi. Les tables à l'extérieur coûteront \$2 par jour, du 1er mai au 1er novembre.

Le fonds industriel de la cité majoré de \$2 millions

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un avis de motion a été présenté à la dernière séance du conseil par l'échevin Antonio Godbout, visant à augmenter le fonds industriel de la cité, de \$2 millions.

Actuellement, il reste environ \$90,000 disponibles dans ce fonds industriel et la cité

a été autorisée jusqu'ici à emprunter une somme approximative de \$4 millions en vertu de dispositions de la Loi.

Travaux publics

Un autre avis de motion a été déposé au conseil pour prévoir l'appropriation de fonds

nécessaires aux travaux publics 1966 dont la liste sera dressée au cours des prochaines semaines.

Indigents

M. Léo Ouellette a été confirmé par la cité dans ses fonctions "d'agent secouriste" des indigents de la cité, en cas d'urgence, avec les directives de l'échevin Herve Cloutier et du comité de Bien-être de la cité.

Domages

M. Robert Girard tient la cité responsable pour des dommages subis à sa propriété de la rue Surprenant, à la suite du bris d'une conduite d'eau.

Centre culturel

Le contrat de \$10,517 pour les travaux d'application du son, sur la scène du Centre culturel, est approuvé par le conseil.

Shawinigan

Aujourd'hui même, quelques membres du conseil doivent se rendre à Shawinigan, visiter l'hôtel de ville et le garage municipal de cette ville de la Mauricie.

En quelques lignes

Rapides Spicer: projet à l'étude!

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le projet de harnachement des rapides Spicer, sur la rivière St-François, est toujours à l'étude, au ministère des Ressources naturelles.

M. Auger, ingénieur, est particulièrement responsable de ce projet, et dans les discussions qui entourent l'aménagement du parc des Voltigeurs, il en est question et le ministre B. Pinard a déclaré hier après-midi qu'un rapport est attendu sous peu, en marge de ce projet.

Subventions à des Oeuvres de Loisirs

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le ministère de l'Éducation vient d'octroyer des montants divers à trois comités de loisirs du comté de Drummond qui ont soumis leurs états financiers.

Des subventions de \$150 chacune sont octroyées à l'OTJ de Ste-Jeanne d'Arc et St-Eugène, alors que l'OTJ de St-Charles reçoit \$500.

Les ingénieurs étudient le site de l'usine d'épuration

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les ingénieurs de la firme Goulet et le directeur des services de la cité auront des entretiens en regard de la localisation de l'usine d'épuration appelée à desservir le parc des Voltigeurs, en bordure de la route transcanadienne.

Une recommandation sera soumise au ministère de la Voirie et aux autres services gouvernementaux impliqués dans l'aménagement du relais routier, le premier à être réalisé dans la belle province, selon les normes d'experts et sur une aussi haute échelle.

Il s'agit pour les ingénieurs d'étudier le site des deux systèmes d'épuration et de savoir si ces deux systèmes ne pourraient pas être reliés directement à la même usine que fera construire la cité de Drummondville.

Déboursés

Evidemment, dans cette é-



STATIONNEMENT. — Le conseil de la cité de Drummondville a pris une option sur cet immeuble dont le site sera converti éventuellement en terrain de stationnement. C'est une autre tentative du conseil d'améliorer le stationnement de la rue Lindsay. (Photo La Tribune, Drummondville)

Prolongement de la rue St-Damase: Nouveaux pourparlers avec l'Hydro-Québec

DRUMMONDVILLE, (JRL)

Le projet de prolongement de la rue St-Damase revient sur le tapis pour la centième fois... et cette fois, il s'agit d'un projet sérieux qui sera discuté avec les autorités de l'Hydro-Québec afin d'acheter une lièze de terrain de 66 pieds pour le prolongement de la rue, en bordure de la voie ferrée du Canadien Pacifique.

L'Hydro ne veut pas se départir du terrain complet mais serait consentante à sacrifier la lièze de terrain nécessaire pour l'ouverture de la rue. C'est du moins ce que les membres du conseil ont semblé vouloir dire à l'assemblée de lundi soir.

Une rencontre est donc sollicitée avec les autorités de l'Hydro-Québec afin d'envisager ce nouveau projet.

Les plans du prolongement de la rue sont déjà préparés au bureau du directeur des services, M. Jacques Bonin.

Aqueduc

Un compte au montant de \$22,807 déposé par l'entrepreneur Félien St-Pierre pour des travaux d'aqueduc au Domaine du Boulevard, est approuvé par le conseil, mais l'ingénieur Jacques Bonin sou-

trepreneur devra activer les travaux, s'il veut les terminer pour la fin de la période des travaux d'hiver. A date, seulement 25% des travaux prévus ont été réalisés. D'ici la fin-avril, il faudra accélérer considérablement l'allure des travaux.

Le Pavillon agricole:

Le conseil veut en connaître plus long

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les membres du conseil préfèrent rencontrer les membres du comité agricole de la Société d'agriculture pour discuter avec eux du projet d'aménagement d'un pavillon agricole pour la tenue d'une exposition agricole, à l'éte.

La demande a été étudiée à la dernière séance du conseil et les échevins ont formulé ces remarques.

Les membres du comité d'agriculture de la Chambre voulaient connaître l'attitude du conseil sur ce projet d'un pavillon agricole estimé à \$100,000 qui servirait pour l'exposition agricole, l'entreposage de machinerie lourde et aussi à certaines autres fins récréatives.

L'échevin J.-A. Michaud a exprimé l'opinion qu'il vaudrait mieux rencontrer les membres de ce comité et savoir exactement ce que signifie ce projet.

Entre temps, les dirigeants des trois Sociétés d'agriculture de Nicolet, Drummond, Yamaska, se sont réunis à Québec hier pour discuter de leur avenir et de la possibilité de tenir une exposition régionale à Drummondville.

Foyer d'accueil

Par ailleurs, la cité fera une demande au ministère du Bien-Être et de la Famille pour la cession d'une bande de terrain de 25 pieds sur la rue St-Georges et de 15 pieds sur la rue Brock afin d'aménager les approches du nouveau pont de la rue St-Georges.

Plusieurs infractions au code de la route... en cour

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Plus d'une trentaine de cas de infractions au code de la route ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

Le juge Benoit Turmel a distribué des amendes variant de \$10 à \$50.

Vol

Bertrand Marcoux aura six mois pour rembourser une somme de \$265 volée, mais il devra signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Le jeune homme purge déjà six mois à Arthabaska, pour son évasion de la prison, il y a plusieurs mois.

Trop lourd

L'agent Gerald Bergeron a fait la preuve par défaut dans le cas de Damien Brais, accusé d'avoir circulé avec un véhicule trop lourd, au cours de la période de dégel.

Le résultat: \$20 d'amende.

Trois individus qui ont été culés avec des plaques factices, ont été coupés du minimum, mais le minimum dans ce cas, est de \$100.

Il s'agit de Fernand Hénaudt, Roger Bastien et Réal Vallée.

Faux semblant

Pierre Dorainville aura six mois pour rembourser une somme de \$1,059.70 à la Banque de la Nouvelle Ecosse, ce montant ayant été obtenu sous de fausses représentations.

Le prévenu devra aussi signer un cautionnement de garder la paix, pour une période de 1 an.

"Hit and run"

Le tribunal n'a pu connaître les circonstances exactes du délit de fuite qui a amené Gaston Lauzière devant la Cour, mais l'individu s'est reconnu coupable et le juge Turmel a imposé \$100 d'amende et suspendu le permis pour une période de trois mois.

Faux

Les employés acceptent une dernière offre patronale

Grève évitée à la compagnie Jutras

VICTORIAVILLE, (MR) — Quelques jours seulement après que les négociations aient été rompues, un règlement est survenu et la grève des employés de la compagnie Jutras Ltée a été évitée.

C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public, hier par le syndicat catholique national de la métallurgie de Victoriaville, syndicat d'ouvriers attaché à la CSN.

Le communiqué fait savoir que la majorité des employés de la Cie Jutras ont accepté, lundi soir, une dernière offre patronale pour le renouvellement de leur convention collective de travail, pour une durée de trois ans.

Ceci met ainsi un terme à la menace de grève qui planait sur cette industrie depuis que les employés se sont prononcés en faveur de la grève à 97 pour cent.

Augmentations Selon le communiqué tou-

jours, la convention collective qui doit être signée ces jours-ci rapporte une augmentation immédiate du salaire horaire de \$0.10 l'heure, dont \$0.07 rétroactive au 12 septembre dernier.

D'autres améliorations ont été apportées, notamment, le régime de vacances, la prime de nuit et le régime d'ancienneté.

Quelques hommes du département des incendies de Victoriaville ont sauté sur le seul camion qui restait en service au département, et se sont rendus sur les lieux de la boîte d'alarme qui avait été déclenchée.

Il en résulte que ces pompiers auraient pu continuer leur travail sans être interrompus par un geste dont le qualificatif demeure introuvable.

Hotel-Dieu d'Arthabaska

Le Conseil central demande la reprise immédiate des travaux

VICTORIAVILLE, (MR) — Un enfant inconscient ou un adolescent sans scrupule a déclenché, hier après-midi, le système d'une boîte d'alarme sise à la fourche de la rue Cartier et de la rue Notre-Dame ouest.

Il s'agit d'un geste absolument impardonnable puisqu'il a été posé au moment où l'incendie qui ravageait le garage Baril Automobile en était à son plus fort.

Plusieurs raisons ont incité les dirigeants du Conseil central de Victoriaville à passer une telle résolution.

La résolution veut en effet attirer l'attention sur le fait que près de 200 personnes se trouvent dans cette malheureuse situation qu'est le chômage à la suite de la suspension temporaire des travaux.

La résolution souligne également le fait déplorable qu'un grand nombre de patients attendent présentement la possibilité de se faire hospitaliser, et selon le CCV plusieurs de ces patients sont gravement malades.

Pour renforcer cette résolution, le Conseil central de Victoriaville manifeste sa désapprobation concernant la suspension des travaux, surtout après que des sommes d'argent considérables aient été dépensées par les autorités dans les travaux de démolition de l'ancien hôpital.

Deux accrochages

VICTORIAVILLE, (ML) — Seulement deux légers accrochages ont été signalés par les constables de la police municipale, tard hier soir.

Le premier de ces deux accrochages est survenu à 5h. 30 et le second environ une demi-heure plus tard.

Les dommages matériels causés par chacun de ces accrochages n'excèdent pas \$50, de \$100.

Plaques factices

Trois individus qui ont circulé avec des plaques factices, ont été écoupés du minimum, mais le minimum dans ce cas, est de \$100.

Il s'agit de Fernand Hénauff, Roger Bastien et Réal Vallée.

Faux semblant

Pierre Dorainville aura six mois pour rembourser une somme de \$1,039.70 à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, ce montant ayant été obtenu sous de fausses représentations.

Le prévenu devra aussi signer un cautionnement de garder la paix, pour une période de 1 an.

Trop lourd

L'agent Gérard Bergeron a fait la preuve par défaut dans le cas de Damien Brais, accusé d'avoir circulé avec un véhicule trop lourd, au cours de la période de dégel.

Le résultat : \$20 d'amende.

Construction

Des infractions aux règlements du comité paritaire de la construction valent \$40 d'amende à la firme E.T. Screen & Glass, et de \$25 aux Entreprises Perrault.

Vol

Jacques Tardif qui agit d'un séjour de quelques mois dans une prison en Ontario, est condamné à un mois courant, pour vol d'une couverture de laine et à cinq mois concurrents pour avoir entré le coffre-fort à un entrepôt du Canadien National.

"Hit and run"

Le tribunal n'a pu connaître les circonstances exactes du délit de fuite qui a amené Gaston Lauzière devant la Cour, mais l'individu s'est reconnu coupable et le juge Turmel a imposé \$100 d'amende et suspendu le permis pour une période de trois mois.

Localisation

Au cours de son entretien, le ministre Bernard Pinard a aussi esquissé les raisons qui ont fait choisir le site du parc des Voltigeurs, comme relais routier, à mi-chemin entre Québec et Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, dans le contexte de la route Transcanadienne et de la future route Trans-Québécoise.

Expo 1967

L'installation des services d'aqueduc et d'électricité ne causent pas de problèmes, mais il n'en va pas de même pour les services sanitaires qui doivent être prévus en

Évidemment, dans cette é-



LES GRANDS RESPONSABLES DU SUCCES. — La journée d'étude a été couronnée d'un éclatant succès et les responsables furent enchantés. On avait prévu 60 visiteurs, mais plus de 120 se sont rendus à Victoriaville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Fidèle-E. Alain, commissaire industriel de Victoriaville, M. Raymond Dufour, du ministère de l'Industrie et du Commerce, directeur du développement régional, et M. Louis-H. Houdet, délégué industriel du ministère de l'Industrie et du Commerce, à Victoriaville.



DE TOUTES LES PARTIES DU PAYS. — La première journée d'étude pour commissaires industriels qui avait lieu à Victoriaville a donné lieu à la visite de plusieurs personnalités. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Louis-O. Roy, représentant de l'Alberta pour l'industrie et le commerce avec bureau à Montréal, M. Paul-André Poirier, maire de Victoriaville, M. Albert E. King, représentant de la Nouvelle-Ecosse, et M. Chester-J. Molley, qui était le délégué des états de la Nouvelle-Angleterre.

Reporter aux aguets

Par J.-Alphée Gagné

VICTORIAVILLE. — L'ami Gaston Girouard, de Victoriaville, trouve beaucoup trop rapide un "ski-doo" de 14 forces. Il fut impossible d'avoir le récit des aventures, mais il apparaît qu'il veut liquider le tout dans un délai qu'il espère court.

Le 4 juin prochain, un des membres de la Police municipale, André Faille, doit unir sa vie à la demoiselle de son choix, mais plusieurs personnes se demandent à quand le tour de Lionel Boislard.

L'ami Claude Pinard avait la responsabilité du chant lors de la dernière rencontre Richelieu. Ce fut un succès, "en partie." Il n'a même pas pu contrôler son assistance pendant le peu de chant qu'il a présenté. Aussi, obligatoirement, il fut généreux pour l'enfance malheureuse.

Paul Gendron a de la difficulté à dire AJV, nous en avons eu la preuve certaine lors de la dernière rencontre Richelieu.

Félicitations à M. Jean-Paul Marcoux, de Victoriaville, qui vient d'être nommé gouverneur pour la division de l'Érabie des clubs Richelieu.

Hier, c'était la grande journée d'étude régionale pour les membres de l'Association des commissaires industriels. Plusieurs autres personnes qui s'intéressaient à la promotion étaient présentes.

Il faut une assistance records pour la prochaine rencontre de la Chambre de commerce de Victoriaville. Le tout aura lieu jeudi soir, à la Caisse populaire de Victoriaville, sur la rue Notre-Dame est, M. Alfred Vallières, président, attend tous les membres.

Peut-être sera-t-il le question de fusion ?

Chronique municipale

VICTORIAVILLE, (JAG) — L'estimé numéro quatre pour la Centrale de traitement d'eau à Victoriaville de la maison Hankin et Cie Ltée se monte à \$27,972 et pour la surveillance des travaux pour cette partie, \$1,243.

Ce dernier montant a été payé à Martel, Ricard, Roy et Associés lors de la dernière rencontre des membres de l'administration Poirier.

Pour J.-Robert Noël Inc., d'Arthabaska, estimation numéro cinq, toujours pour la Centrale de traitement d'eau: \$67,260.

A date la ville de Victoriaville a payé \$264,006 pour ce projet qui devient réalité. Pour la surveillance de la même partie, toujours à Martel, Ricard, Roy et Associés, la somme de \$2,993.84.

L'assemblée publique pour le règlement 190 nouvelle série, amendant le règlement de construction, aura lieu le 22 courant de 7 à 8 heures p.m. en la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

M. Georges-A. Laquerre a fait parvenir aux autorités municipales de Victoriaville une lettre demandant une permission spéciale pour du stationnement à l'arrière de son commerce.

La ville l'aviserait sans doute qu'un nouveau règlement de circulation est en préparation pour les prochaines rencontres. Peut-être que certaines dispositions pourront l'avantager ?

Victoriaville a versé la somme de \$1,500 à la Société St-Vincent-de-Paul, de la ville. Pour le présent exercice, ce n'est pas le premier montant à être octroyé par l'administration Poirier.

L'ordre du jour était calme et la réunion aussi le fut, rien de sensationnel n'a émané de la séance de lundi soir.

Victoriaville en bref...

Rencontre des Foyers Notre-Dame ce soir

VICTORIAVILLE, (JAG) — C'est ce soir qu'aura lieu la rencontre des Foyers Notre-Dame, sous-sol de l'église St-Gabriel et Lahemant. Le conférencier invité sera le R. P. Louis-Raoul, il doit parler de la catéchèse, mais cette fois plus spécialement pour les tout petits.

Le renouveau liturgique discuté le 20

VICTORIAVILLE, (JAG) — La ligue des Retraités de Victoriaville doit présenter sa prochaine réunion le 20 courant à 9 h. 45 a.m., au Centre Catholique. Pour la circonstance, le conférencier sera le R. P. Maxime, des Pères Carmes de Nicolet.

Dans son entretien, le R. P. Maxime doit traiter du renouveau liturgique dans la retraite fermée. La population en générale est invitée à assister à cette rencontre.

Conférence de Morissette lundi prochain

VICTORIAVILLE, (JAG) — M. Albert Morissette, ministre d'État et député d'Arthabaska, actuellement en tournée avec M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, n'a pas pu, le 30 mars, à ses bureaux de l'hôtel de ville à Victoriaville, M. Morissette, reviendra à ses bonnes habitudes dès la semaine prochaine.

Campagne de recrutement à la Garde paroissiale Ste-Famille

VICTORIAVILLE (MR) — Une grande campagne de recrutement pour de nouveaux membres doit débuter, la semaine prochaine, au sein de la Garde paroissiale Ste-Famille de Victoriaville.

Tous les jeunes de plus de 16 ans pourront se rendre au sous-sol de l'église Ste-Famille, à compter de 7 h. 30 p.m., rencontrer les dirigeants de la garde et avoir de plus amples renseignements quant à leur adhésion à la garde.

Selon ce qu'a déclaré l'aumônier général des gardes paroissiales, les activités des gardes paroissiales constituent une formation physique et morale pour les jeunes et ces derniers ont tout intérêt à désirer y adhérer.

Musique

Le publiciste de la garde Ste-Famille, M. Michel Duhois, a aussi fait savoir que les cours de musique débuteront la semaine prochaine, plus précisément le 21 février courant.

Les deux instructeurs sont M. Claude Tremblay et M. Gaston Tremblay, le premier a huit années d'expérience dans le domaine musical des gardes paroissiales, tandis que le second était auparavant membre de la Garde Ste-Victoire.

Défaite du JOC d'Arthabaska 5 à 2

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Pharmacien Laurent et le Ducharme et Frères ont porté à trois points leur avance respective dans les séries semi-finales C et A en disposant du JOC d'Arthabaska par 5 à 2 et du Union par 7 à 3.

Dans la première joute, le meilleur dans le camp du Pharmacien Laurent a été Boisvert qui a réussi un tour du chapeau. Le compte de buts gagnés a été complété par St-Pierre et Perrault, tandis que les buts du JOC d'Arthabaska ont été réussis par R. Lemieux et St-Cyr.

Dans la seconde joute Lessard a pris la vedette de la semaine avec un simple de 234 et un triple de 551. Quatre équipes se retrouvent en deuxième position avec chacune 3 points au classement: il s'agit du Leo Kid, du Grenier, du Rheault et Frères et du Seven-Up.

Autres détails

Quatre équipes sont également sur un pied d'égalité en troisième position avec chacun 1 point. Ce sont le Trans Canada Shoes, le Rubin Bros, le John Collins et le Texaco. Les trois autres équipes qui n'ont pas connu la victoire cette saison sont à la cave du classement avec aucun point, il s'agit du Restaurant Spécialité, du Raoul Saucier et Fils et du Yvon Thibault Inc.

A pareille date

Quelque 2,300 plaques de plus émises cette année qu'en 1965

VICTORIAVILLE, (ML) — Victoriaville rapporte qu'un total de 5,810 plaques d'immatriculation ont été émises cette année dans la période prenant fin le 11 février comparativement à 3,527 l'an dernier, ce qui représente une hausse de 2,283.

L'an dernier, durant toute l'année, 10,978 plaques d'immatriculation ont été émises en circulation. Selon le responsable du bureau, M. Roland Paris, une hausse est à prévoir cette année.

Voici les chiffres officiels qui ont été compilés par le bureau des licences pour chacune des catégories de plaques.

Cette année, au 11 février, 2,575 plaques s'appliquant à des véhicules de particulier ont été vendues contre seulement 2,339 l'an dernier. Un total de 423 camions ont été licencés comparativement à 318 l'an dernier. Les véhicules de ferme accusent également une hausse, soit 138 au lieu de 76, cette année.

Un total de 37 taxis ont été licenciés cette saison comparativement à 27 à la même date l'an dernier. On rapporte 410 émissions de plaques pour des tracteurs en '66 alors qu'on en avait vendues seulement 251 à la même date en '65. 467 remorques ont été enregistrées cette année alors qu'on en avait signalées que 291 l'an dernier. Dans les autres catégories, la hausse est également forte, surtout en ce qui a trait aux motos, remorques de caravaning et auto-neige.

Secteur routier délaissé

QUEBEC (CD) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, donne un avis public qu'en raison de nouvelles routes ouvertes à la circulation, certaines anciennes voies ne sont plus entretenues par la Voirie provinciale, notamment sur la route 27, East Angus - Cookshire - Beecher Falls, comté de Compton, soit sur une longueur de 680 pieds dans le canton de Clifton et de 1,547 pieds dans le canton de Herford.

THÉ MODE

LES FILLES D'ISABELLE DE VICTORIAVILLE

en collaboration avec LA LINGERIE LARUE ENR.

Vous assistez à leur THÉ MODE. Le dîner aura lieu à l'HOTEL CENTRAL de Victoriaville, le 1er mars 1966, de 5h p.m. à 7h p.m. le billet : \$3.00

INVITATION A TOUTES LES ELEGANTES

Billets en vente à la Lingerie Larue Enr. - Hôtel Central - Chez les Filles d'Isabelle.

Le Comité d'organisation Tel.: 753-7046

À LOUER

Poste de service très bien situé à Victoriaville, avec très bon chiffre d'affaires.

Capital minimum requis.

Très bonnes conditions aux candidats possédant des notions en mécanique. Pour informations,

Tél. : 758-8561 ou 752-5784 — Victoriaville.

Faites vos réservations au plus tôt!

pour BANQUETS - NOCES - SHOWERS

GRANDE SALLE (250 personnes)

AUBERGE de la TOURELLE

Denis Mauvois, prop. — 7 sud, rue St-Jacques

COATICOOK. Tél: 849-9062

Réserve d'eau amplement suffisante pour la demande

Plus économique de creuser le lac de Granby que la majeure partie de l'étang Henderson

Le 24 février à l'hôtel de ville

Séance d'information relatif au projet

GRANBY (FA) — Les industriels de même que les présidents d'associations et de commissions municipales, se réuniront jeudi le 24 février à 3 heures p.m. dans la grande salle de l'hôtel de ville de Granby, pour assister à une séance d'information relative au projet révisé pour le creusement du lac de Granby. Ce projet, qui coûterait \$2.780.000 et pour lequel un avis de motion au montant de \$2.800.000 a été donné lundi soir consisterait à creuser une partie de l'étang Henderson au lieu de faire l'excavation au complet comme prévu initialement. Le maire Trépanier et les membres de son conseil ont pris l'habitude de soumettre un projet d'une telle importance aux personnes qui représentent un peu tous les milieux de la ville, avant d'invoquer le grand public afin de sonder le pouls des Granbyens et corriger immédiatement et des erreurs possibles. Après cette première rencontre, M. Trépanier a clairement indiqué qu'il avait l'intention de tenir des réunions d'information dans les salles d'écoles, afin d'expliquer à tous les citoyens le projet actuel. Le maire de Granby s'est même dit confiant de voir son projet accepté sans la tenue d'un référendum, si la population en est suffisamment informée avant l'assemblée publique des électeurs.

Gare aux amateurs de vitesse, rue Robinson

Ce n'est pas une piste de course

GRANBY (FA) — Les autorités municipales de Granby ont décidé de sévir contre les automobilistes qui prennent la rue Robinson pour une piste de course ou une autoroute.

Importante réunion ce soir des commissaires de la régionale

GRANBY (FA) — C'est ce soir que les membres de la Commission scolaire régionale. Le Meilleur doivent se réunir en assemblée publique dans la salle de l'école Fatima, à 8 heures. Cette réunion revêtira une importance toute particulière à plusieurs points de vue et l'on s'attend à ce que plusieurs décisions importantes soient annoncées à cette occasion. Plusieurs autres points d'ordre pédagogique seront aussi abordés au cours de la rencontre qui sera sous la présidence de Me Bernard LeGare, de Granby.

Ambulance St-Jean Plus de 3,000 heures de bénévolat

GRANBY (FA) — Les deux divisions de l'Ambulance St-Jean à Granby ont dépensé au cours de l'année 1965, un grand total de 3,085 heures pour différents services bénévoles à la population de Granby et de la région. C'est ce qui ressort du rapport annuel que viennent de remettre les surintendants des brigades masculine et féminine de la ville, M. Hector Authier et Mme Yvonne Authier.

Division ambulancière

La division ambulancière qui compte des membres du sexe masculin à pour sa part dépensé en 1965 un grand total de 1,224 heures en services de tout genre. On compte notamment 551 heures de service de secourisme bénévole. Ces services se répartissent comme suit : hockey; 96 heures; parades; processions; pèlerinages; 163 heures; pique-nique; 18 heures; baseball; 60 heures; Zou; 51 heures; plage; 61 heures; courses de chevaux; 4 heures; Cinéma; 46 heures; et divers; 12 heures.

Cas majeurs

Deux cas majeurs ont été traités durant l'année par les ambulanciers de même que 69 cas mineurs. On a employé trois heures pour le transport de malades à l'hôpital et six heures pour garder des malades. Les autres services bénévoles qui totalisent 704 heures, comprennent l'instruction et les démonstrations; 144 heures, la campagne de souscription; 116 heures; administration et secrétariat; 444 heures.

Division infirmière

À la division infirmière, on a consacré bénévolement un total de 1,861 heures pour divers services au cours de l'année. Les dames et demoiselles ont passé 250 heures pour services de secourisme bénévoles répartis comme suit: processions, parades, 31 heures; cinéma, 89 heures; pique-niques, 26 heures; Zou, 73 heures; ballonnets; 6 heures; courses cyclistes, 22 heures; et courses de tacs, 3 heures. Quatre cas majeurs ont été traités par les infirmières de l'Ambulance St-Jean et 425 cas mineurs. Le transport à l'hôpital a nécessité 3 heures de service et la garde des malades, 361 heures. Dans les autres services bénévoles qui ont nécessité 1,247 heures, on remarque la clinique de sang de la croix rouge et l'aide aux œuvres sociales; 166 heures; instruction et démonstration de secourisme et soins à domicile; 280 heures; campagne de souscription; 362 heures et administration et secrétariat; 439 heures.

À LOUER

Poste de service très bien situé à Victoriaville, avec très bon chiffre d'affaires. Capital minimum requis. Très bonnes conditions aux candidats possédant des notions en mécanique. Pour informations, Tél.: 758-8561 ou 752-5784 — Victoriaville.

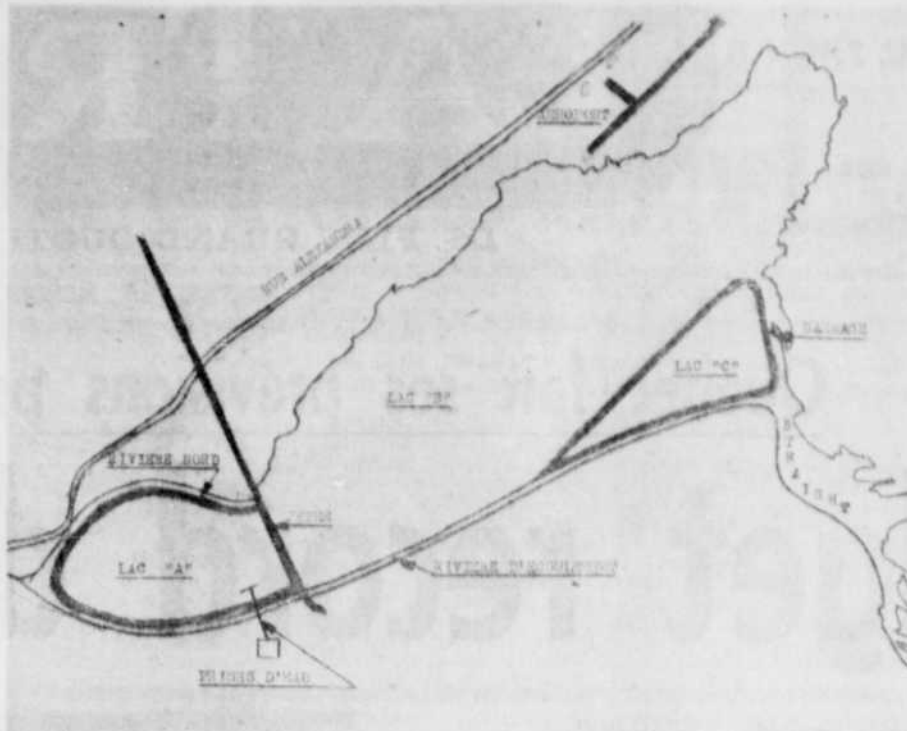
GRANBY, (FA) — Le projet révisé de creusement du lac de Granby que les échevins viennent d'accepter, sera beaucoup plus économique que le projet initial qui consistait à creuser la majeure partie de l'étang Henderson. C'est du moins ce qui peut être constaté en prenant connaissance du projet et de ses estimés préparés par deux firmes d'ingénieurs-conseils. Le projet initial devait fournir environ 900 millions de gallons d'eau en réserve alors que celui accepté par les conseillers ne pourra en fournir que 700 millions. Cette quantité est toutefois bien supérieure à ce que Granby peut avoir besoin, puisque l'on estime que cette réserve pourrait alimenter la ville durant environ six mois, advenant une période de sécheresse. Comme on le sait, les périodes de sécheresse ne durent jamais plus d'un mois à chaque année.

Un troisième lac Le projet initial comprenait deux lacs qu'on avait nommé "A" et "B". Le lac "A" situait entre la jetée projetée et le pont de la rue Irwin et le lac "B", constitué par le reste de l'étang Henderson. Cependant, pour construire les digues nécessaires à l'aménagement d'une rivière sur la rive sud de l'étang, il faudra aller puiser du bon matériel, lequel se trouve principalement à proximité de l'embouchure de la Straight. On profitera donc du fait qu'il faudra creuser à cet endroit, pour créer un troisième lac lequel aura une profondeur d'eau et qui pourra contenir 100,000,000 de gallons d'eau. Ce lac sera entouré de digues qui l'isolent du lac "B" et de la rivière. Son débit sera contrôlé par des portes situées à ses deux extrémités et donnant sur la rivière. L'eau contenu dans ce bassin ne sera donc pas en contact direct avec celle qui se trouve dans le lac "B", lequel ne sera pas creusé.

Un barrage Pour permettre un débit dans le lac "B", un barrage sera aménagé à la Straight. Ce barrage contrôlera la quantité d'eau qui devra entrer dans le lac "B" et celle qui passera dans la rivière pour entrer dans le bassin "C" ou continuer son chemin vers le lac "A". Le lac "B" sera complètement isolé du lac "A", contrairement au projet initial. La raison de cet isolement est la suivante: comme le bassin "B" ne sera pas creusé, l'eau qu'il contiendra sera hautement polluée et plus difficilement traitable. Donc, elle se déversera directement dans la rivière actuelle en passant par une autre rivière laquelle sera construite au nord du lac "A". Le lac "A" pour sa part, sera creusé tel que prévu dans le premier projet pour emmagasiner 200 millions de gallons d'eau. Il diffèrera quelque peu toutefois de l'autre projet puisqu'il ne s'alimentera à même le lac "B", mais bien à même la rivière qui passera sur la rive sud.

Un individu de Bedford Examen volontaire en marge d'un hold-up COWANSVILLE (FA) — Un jeune homme de Bedford, que deux témoins ont qualifié d'instigateur d'un hold-up de même que d'un vol par effraction, sera cité en son examen volontaire lundi prochain, sous l'accusation de conspiration pour commettre des vols. Le suspect, Werner Lying, s'adressait son enquête préliminaire devant le juge Patrick E. Delaney de la Cour des sessions, au palais de justice de Sweetsburg. La couronne na fait entendre que deux témoins, Claude Mett et Marcel Falcon, qui ont tous deux commis les vols mentionnés plus haut après avoir supposément conspiré avec l'accusé. Mett et Falcon ont rendu des témoignages presque identiques. Ils ont révélé qu'il avaient rencontré Kyling dans un hôtel, à Bedford, et que celui-ci les avait invités à aller commettre un hold-up à la banque située à Notre-Dame de Stanbridge, non loin de Bedford.

Un autre vol En ce qui regarde le vol au magasin Breaull à Bedford, les témoins ont raconté qu'ils avaient vu Kyling avant et que ce dernier leur avait promis \$100 chacun s'ils pouvaient leur apporter des téléviseurs et des radios. Mett et Falcon commirent le vol au magasin Breaull et lorsqu'ils remirent la marchandise à Kyling quelques jours plus tard, celui-ci ne leur remit que \$25 chacun. Avant de le voir cité à son examen volontaire, Me Gérard Turmel qui occupait en défense pour Me Y. Sabin, de St-Jean, a demandé que l'on examine la possibilité de faire entendre des témoignages de la défense.



LAC DE GRANBY. — Voici l'aspect que prendra le lac de Granby ou plus précisément l'étang Henderson, si le projet adopté par le conseil municipal se réalise. Les lacs "A" et "C" seraient creusés, alors que le lac "B" demeurerait intact. Ce projet fournirait 700 millions de gallons d'eau de réserve à la cité et coûterait \$2.800.000. (Voir nouvelle pour détails sur le graphique)

Dès aujourd'hui Rénovation de l'aréna: soumissions demandées

GRANBY (FA) — Des soumissions publiques seront demandées aujourd'hui même en vue de l'exécution des travaux de réparation à l'aréna de Granby que la cité vient d'acheter. Cette décision a été prise lundi soir alors que les échevins ont pris connaissance des plans et devis pour ces travaux de réparation de l'aréna. Ces plans ont été préparés par l'architecte granbyen M. Laurent St-Pierre. Les soumissions seront ouvertes à tous les entrepreneurs qui désirent présenter un prix, qu'ils soient de Granby ou de l'extérieur, puisque les travaux à exécuter dépasseront la somme de \$10.000.

De même que la retenue sur les travaux

Chèque de dépôt remis à la firme Simard et Beaudry: \$80,000 GRANBY (FA) — La cité de Granby remettra à l'entrepreneur Simard et Beaudry le chèque de dépôt au montant de \$80,000 de même que la retenue de 5 pour cent effectuée durant les travaux de l'égoût collecteur Robinson, à Granby. Les membres du conseil municipal en sont venus à cette décision à la suite d'un rapport de l'aviseur legal, Me Gérard Normandin. La cité avait refusé de remettre le chèque de dépôt même si les travaux étaient terminés, avant d'être sûre que la compagnie possédait une police d'assurance tenant la cité indemne de tout dommage causé durant les travaux. Les conseillers ont été saisis de plusieurs réclamations en dommages causés par ces travaux, mais à chaque occasion, ces réclamations ont été transmises à la compagnie qui les a confiées à ses assureurs. Après avoir effectué les vérifications, Me Normandin a déclaré que la compagnie Simard et Beaudry et la cité de Granby étaient co-assurés pour un montant allant jusqu'à \$1 million contre les dommages qui pourraient survenir. De plus, comme les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la cité, la retenue de 5 pour cent sur les travaux sera également remise en même temps que le chèque de dépôt fourni avec la soumission.

Dommages de \$160 Accident de la circulation

GRANBY (FA) — Un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Charles à Granby, vers 8 h. 20, hier matin. Le premier véhicule, propriété de l'Hydro-Québec, était conduit par M. Denis Roberge, 24 ans, du 395 rue Notre-Dame, à Granby, alors que l'autre, propriété de M. Bertrand Lachance, était piloté par M. Marc-André Thibault, 35 ans, de la R.R. No 4, à Granby. Le premier véhicule a subi pour environ \$150 d'avaries, mais le second n'a été endommagé que pour \$10. Ce sont les agents de la Sûreté municipale de Granby qui ont effectué les constatations sur ce collision.

Huit artistes exposent leurs toiles au sous-sol de l'église St-André

ACTON VALE (PAC) — Le jeune artiste-peintre d'Acton Vale, Lionel Dupuis, aidé de plusieurs compagnons dont M. Ivanhoe Fortier, a organisé une exposition de peintures et d'objets d'arts en fin de semaine au sous-sol de l'église St-André d'Acton Vale. Les nombreuses personnes qui se sont rendues à cette expo ont pu admirer un grand nombre d'oeuvres et tout particulièrement ceux de Lionel Dupuis qui sont d'un réalisme saisissant et ceux de l'ami Ivanhoe Fortier qui sont attirés de nombreux regards. Outre MM Dupuis et Fortier, sept autres artistes d'Acton Vale ont fait admirer leurs oeuvres: Mlle Louise Chevanelle, M. Gilbert Boulay et Jean Meunier, qui s'adonnent à la peinture depuis près de 2 ans; Mme Remi Deguire et Mlle Flore Bernard, qui se spécialisent dans l'artisanat depuis au-delà d'une quinzaine d'années; Mlle Paule Bélair qui a présenté plusieurs objets en céramique; M. Gérard Marier, qui depuis trois ans pratique la sculpture; et finalement M. Denis Pelletier, antiquaire d'Acton Vale, qui a exposé plusieurs pièces rares. Projets futurs Au cours d'une entrevue qu'il a accordée au correspondant de La Tribune, l'organisateur de l'expo, M. Lionel Dupuis, a dit qu'il visitait plusieurs projets pour les prochains mois; il a parlé d'expositions à la Caisse Populaire et à l'hôtel de ville d'Acton Vale et une en plein air au Parc municipal, au cours de l'été. M. Dupuis, qui étudie présentement la décoration, a dit espérer pouvoir présenter ses toiles à Granby et à Mont-Réal très bientôt.

Chalets endommagés à Acton

ACTON VALE (PAC) — Une vingtaine de chalets d'été ont été endommagés sur les rives de la rivière Noire à quelques milles d'Acton Vale. Selon les informations obtenues, les individus se seraient surpris de valours seraient disparus après le passage de cet homme, mais il a été impossible de faire confirmer cette information. On a rapporté que des objets de valeur seraient disparus après le passage de cet homme, mais il a été impossible de faire confirmer cette information. L'un des propriétaires crut que ces actes de vandalisme ne seraient attribuables qu'à un seul individu et qu'il lui aurait semblé qu'il cherchait quelque chose. On a rapporté que des objets de valeur seraient disparus après le passage de cet homme, mais il a été impossible de faire confirmer cette information.

Le conseil appuie le projet d'agrandissement de l'hôpital

DRUMMONDVILLE (JRL) — Le conseil municipal endorse d'emblée la position défendue par la Corporation de l'hôpital Ste-Croix et le directeur médical de l'institution, à l'effet de réclamer l'agrandissement de l'hôpital pour répondre aux besoins de la population de la région et aussi à la demande urgente des malades chroniques. Le Dr Rossier Millette en a fait la proposition à la dernière séance régulière et le conseil a été unanime. Le Dr Millette croit que tous les corps publics, corps intermédiaires et autres municipalités du Drummondville métropolitain et de la région devraient faire front commun pour réclamer des autorités provinciales, l'agrandissement de l'hôpital Ste-Croix. Au cours d'une conférence de presse convoquée la semaine dernière, à l'hôpital Ste-Croix, le Dr Gaston Rodrigue a cité des chiffres qui se passent de commentaires, sur la situation alarmante de l'institution en regard de sa liste d'attente de 625 noms.

Prospection industrielle

DRUMMONDVILLE. — Le président du comité industriel de la Chambre de commerce, M. George Haggerty, est parti pour une période de 10 jours en voyage de prospection industrielle. Au cours de son périple, M. Haggerty a l'intention de visiter plusieurs compagnies qui ont déjà entamé des pourparlers avec le comité industriel. Il semble que la construction du complexe sidérurgique à Bécancour commence déjà à activer les demandes de renseignements de la part d'industriels à la recherche de nouveaux emplacements. Parti depuis jeudi dernier, M. Haggerty devrait être de retour à son bureau lundi, le 21 février.

THE MODE LES FILLES D'ISABELLE DE VICTORIOVILLE EN collaboration avec LA LINGERIE LARUE ENR. Vous invitent à leur THE MOTIF. Le dîner aura lieu au PHOTO-CENTRAL de Victoriaville, le 1er mars 1966, de 5h. p.m. à 7h. p.m. le billet: \$3.00 INVITATION A TOUTES LES ELEGANTES Billets en vente à la Lingerie Larue Photo-Central - Chez les Filles d'Isabelle. Le Comité d'organisation Tél.: 752-7066

Faites vos réservations au plus tôt! pour BANQUETS - NOCES - SHOWERS GRANDE SALLE (250 personnes) AUBERGE de la TOURELLE Denis Maurais, prop. — 7 sud, rue St-Jacques COATICOOK. Tél: 849-9062

Huit artistes exposent leurs toiles au sous-sol de l'église St-André

ACTON VALE (PAC) — Le jeune artiste-peintre d'Acton Vale, Lionel Dupuis, aidé de plusieurs compagnons dont M. Ivanhoe Fortier, a organisé une exposition de peintures et d'objets d'arts en fin de semaine au sous-sol de l'église St-André d'Acton Vale. Les nombreuses personnes qui se sont rendues à cette expo ont pu admirer un grand nombre d'oeuvres et tout particulièrement ceux de Lionel Dupuis qui sont d'un réalisme saisissant et ceux de l'ami Ivanhoe Fortier qui sont attirés de nombreux regards. Outre MM Dupuis et Fortier, sept autres artistes d'Acton Vale ont fait admirer leurs oeuvres: Mlle Louise Chevanelle, M. Gilbert Boulay et Jean Meunier, qui s'adonnent à la peinture depuis près de 2 ans; Mme Remi Deguire et Mlle Flore Bernard, qui se spécialisent dans l'artisanat depuis au-delà d'une quinzaine d'années; Mlle Paule Bélair qui a présenté plusieurs objets en céramique; M. Gérard Marier, qui depuis trois ans pratique la sculpture; et finalement M. Denis Pelletier, antiquaire d'Acton Vale, qui a exposé plusieurs pièces rares. Projets futurs Au cours d'une entrevue qu'il a accordée au correspondant de La Tribune, l'organisateur de l'expo, M. Lionel Dupuis, a dit qu'il visitait plusieurs projets pour les prochains mois; il a parlé d'expositions à la Caisse Populaire et à l'hôtel de ville d'Acton Vale et une en plein air au Parc municipal, au cours de l'été. M. Dupuis, qui étudie présentement la décoration, a dit espérer pouvoir présenter ses toiles à Granby et à Mont-Réal très bientôt.



L'EXPOSITION DE PEINTURES ET D'OBJETS D'ART a été un grand succès en fin de semaine à Acton Vale. Sur la photo, de gauche à droite, Mme Remi Deguire, M. Gérard Marier et Gerda Laurette Bernard examinent ici des travaux exécutés par Mlle Flore Bernard, à l'extrême droite. (Photo Studio Ivano, Acton Vale)

La municipalité devra verser \$635 à un citoyen

Le Canton d'Irlande admet ses torts

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MD) — Le duché de la mine Normandie présentera un programme d'amateurs, ce soir, au club Colonial de Black Lake. Mlle Claire Grégoire rehaussera de sa présence cette soirée. Il s'agit d'une autre des nombreuses activités du festival d'hiver de Black Lake.

Des cours sont maintenant donnés aux jeunes travailleurs de Thetford Mines. Ces cours ont lieu le lundi soir, au local de la Joc et différents sujets sont traités par des spécialistes.

Des cours d'éducation physique pour dames et jeunes filles débuteront le 27 février à 8 heures p.m., à l'école secondaire Alberd Carrier de Thetford Mines. L'inscription se fera le soir de l'ouverture des cours. Pour de plus amples informations, les intéressées peuvent communiquer au numéro de téléphone 335-3165.

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse St-Alphonse de Thetford Mines sont invités à un déjeuner-causerie qui aura lieu à la salle Poulin du centre paroissial, dimanche le 20 février, à 9 h. 30 a.m.

Les responsables de la commission sportive de Thetford Mines Inc., remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du tournoi régional de hockey Bantam. Environ 4,400 spectateurs ont été témoins de cet événement sportif, soit le double de l'année dernière.

THETFORD MINES, (BF) — Hier matin, alors que reprenait l'audition des causes Grégoire vs Corporation municipale du Canton d'Irlande-Nord, la défenderesse a confessé jugement et, du consentement des deux parties, l'hon. G.-R. Fournier, juge de la Cour supérieure, a ratifié par jugement l'entente prise. Cette dernière accorde au demandeur Raymond Grégoire, pour ses deux actions en dommages, une somme globale de \$635, plus les frais.

L'audition de la première cause était très avancée, ayant débuté lundi après-midi; le tribunal n'avait plus que la preuve de la Corporation défenderesse à entendre. Cette première cause avait une influence sur la deuxième action prise par le même demandeur Raymond Grégoire, de St-Adrien d'Irlande.

Le demandeur était représenté par Me Robert Marchand tandis que Me Jean-L. Dutil agissait comme procureur de la Corporation municipale du canton d'Irlande, partie Nord.

Règlement sur consentement

Dans la première action, M. Grégoire poursuivait la municipalité d'Irlande-Nord pour

une somme de \$300, en alléguant avoir été congédié des chantiers de travaux d'hiver de cette municipalité par le maire Ernest Gouin et le contre-maître Léon Beaudoin, après qu'il eut porté plainte à la Commission du salaire minimum.

Dans cette plainte, le demandeur informait la Commission que la municipalité avait omis de payer à ses employés 2% de leur salaire, à titre de vacances.

Hier matin, les deux parties en sont venues à une entente pour le paiement au demandeur dans cette cause, d'une somme de \$260, plus les frais.

2e action

Dans sa deuxième action, le

demandeur Grégoire réclamait de la Corporation défenderesse des dommages-intérêts de \$864, dont \$400 pour insultes et diffamation à son endroit. Cette poursuite fut intentée après l'adoption, le 2 novembre '64, par les édiles de St-Adrien d'Irlande, d'une résolution décrétant que le demandeur ne soit engagé aux travaux d'hiver pour la saison 1964-65, que lorsqu'il aurait annulé sa première action, et payé lui-même tous les frais accumulés.

L'arrangement de consentement pris hier prévoit le paiement par la défenderesse, au demandeur Grégoire, de dommages-intérêts de \$375, plus les frais de l'action, telle qu'intentée.



LE CARDINAL MAURICE ROY EN NOS MURS. — Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, était de passage à Thetford Mines pour expliquer à la population toute entière, les décrets du Concile Vatican II. La photo ci-haut montre le distingué visiteur entouré de MM. les abbés Edwin Doyle (à gauche), curé de la paroisse St-Maurice de Thetford Mines et vicario forain, et Jean-Paul Grovel, curé de la paroisse St-Alphonse de Thetford Mines. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

L'Eglise s'est adaptée aux temps modernes (le cardinal Roy)

THETFORD MINES, (MD). — Le cardinal Maurice Roy a affirmé, lors de sa visite à Thetford Mines, que l'Eglise ne s'est non seulement rajeunie lors du Concile Vatican II, mais qu'elle s'est aussi adaptée aux temps modernes.

«On a délaissé les formules inadéquates et désuètes. On a appris des méthodes meilleures, des nouvelles manières d'apostolat et des nouvelles façons de prier», a-t-il dit. Liturgie Le Primate de l'Eglise cana-

En Cour supérieure

La motion pour détails présentée par Marcoux prise en délibéré

THETFORD MINES, (BF) — La motion pour détails, déposée devant la Cour supérieure du district de Mégantic par le Dr Guy Marcoux, ex-député de Québec-Montmorency et défendeur dans la cause "Langlois vs Marcoux", a été prise en délibéré par l'hon. juge G.-R. Fournier.

Le procureur de la défense a déclaré que les allégations relatives au travail supplémentaire que le demandeur dit avoir déployé pour réussir à se faire réélire étaient des plus imprécises, et qu'il faudrait connaître le nombre d'organisations qui ont retiré leur appui à la suite des affirmations.

Me Marchand Me Robert Marchand a soutenu, cette semaine, devant le tribunal, que les allégations contenues dans l'action étaient trop vagues, et qu'il importait que des précisions supplémentaires soient apportées pour

que le Dr Marcoux puisse se défendre en connaissance de causes. Le procureur de la défense a déclaré que les allégations relatives au travail supplémentaire que le demandeur dit avoir déployé pour réussir à se faire réélire étaient des plus imprécises, et qu'il faudrait connaître le nombre d'organisations qui ont retiré leur appui à la suite des affirmations.

Quelque \$6,800 en banque

Départ foudroyant de la Caisse d'économie des employés de la Bell

THETFORD MINES, (MD) — La Caisse d'économie des employés de la Bell Asbestos Ltd connaît un départ fulgurant.

Après trois mois et demi d'opérations, les administrateurs de la Caisse ont consenti 117 personnes pour un montant total de \$30,430. Cette Caisse opère depuis le 1er novembre 1965 et elle compte environ 325 sociétaires dans ses rangs. Ces membres ont versé une somme de \$35,685.77 en cotisations hebdomadaires.

Argent en caisse En ce moment, les dirigeants de la Caisse d'économie de la Bell Asbestos Ltd disposent en banque d'un montant de \$6,753.29. Cet argent provient des remboursements et des intérêts sur les prêts personnels, ainsi que la contribution de chacun des membres.

Union des municipalités du Québec Le maire Roy représentera le secteur no 6 de la province

BLACK LAKE, (RT) — M. Roméo Roy, maire de Black Lake, a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Union des municipalités de la province de Québec en remplacement de M. Marie-Louis Trépanier, ancien maire de Thetford Mines.

M. Roy représentera la région no 6 de la province, qui comprend Thetford Mines, Black Lake et Plessisville. On sait que la province est divisée en 30 régions administratives sous ce rapport.

Considérant "l'avalanche" de tempêtes Les citoyens priés de respecter les règlements municipaux de circulation

THETFORD MINES, (BF) — Avec les tempêtes de neige qui semblent vouloir visiter la région à intervalles réguliers, et les problèmes qui en découlent, le chef de police de la ville de Thetford Mines, M. Gérard Gagné, a invité hier ses concitoyens à observer les règlements municipaux qui s'appliquent principalement durant la saison froide.

suivante. Une pénalité de \$15 est prévue pour les violateurs.

Règlement No 579 Un autre règlement, portant le no 579, interdit de déposer dans une rue par un mode quelconque, de la neige ou de la glace provenant d'une propriété autre que celle appartenant à la cité.

Règlement No 462 Le règlement no 462, applicable en tout temps de l'année, autorise tout agent de la paix à déplacer ou à faire déplacer, aux frais du propriétaire, tout véhicule stationnant à un endroit prohibé.

Règlement No 557 Le règlement no 557 concerne le stationnement d'hiver. Il interdit à tout propriétaire ou personne en charge d'un véhicule moteur, ou autre, de le laisser en stationnement, la nuit, dans une rue ou une place publique de la cité, à compter de minuit jusqu'à 7 heures du matin.

Règlement No 462 Le règlement no 462, applicable en tout temps de l'année, autorise tout agent de la paix à déplacer ou à faire déplacer, aux frais du propriétaire, tout véhicule stationnant à un endroit prohibé. Ce déplacement est aussi prévu si le véhicule est stationné de manière à venir en contravention avec un règlement ou une ordonnance de circulation, ou pour des raisons spéciales.

En plus des frais de remorquage, le règlement prévoit aussi une pénalité de \$10.

A Ste-Foy

Les commissaires de la régionale rencontreront Gérin-Lajoie le 23

THETFORD MINES, (MD) — Les commissaires de la régionale de l'Amiante assisteront mercredi, le 23 février, à Ste-Foy, à un souper donné en l'honneur de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation.

Chambre de commerce et autres. Le grand public est également invité à cette assemblée.

Invitation

On a appris que les délégués de la Commission scolaire régionale de l'Amiante et les membres du comité de planification seraient présents à cette dernière assemblée qui se tiendra à l'école Supérieure Ste-Foy, route de l'église, à Ste-Foy. Toutes les autres personnes intéressées voudront bien prendre note et se présenter à la réunion afin de recevoir les informations et les réponses aux questions qu'elles se posent sur l'éducation dans le secteur.

Les Frères enseignants ne sont pas des millionnaires (F. Poiré)

THETFORD MINES, (MD) — Toujours dans la même veine que les trois articles parus hier dans le journal La Tribune, le Frère Luc Poiré a vigoureusement réfuté l'assertation voulant que les religieux enseignants de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes soient des millionnaires.

Martyrs Le Frère Poiré a déclaré qu'il est grand temps que les frères enseignants cessent de jouer les martyrs.

Aujourd'hui à Black Lake Inscription des jeunes de 1ère année

Failite Le Frère Luc Poiré a dit qu'il sortirait les chiffres pour démentir ces témoignages erronés. «Bien plus, a-t-il dit, à la fin de chaque année, nous sommes sur le bord de la failite, et certains osent affirmer que nous sommes les propriétaires de rues complètes dans les grandes villes».

Abandon de la soutane Au cours de sa conférence de presse, le Frère Luc Poiré a mentionné que l'abandon de la soutane pour l'habit laïc chez certaines Communautés de frères enseignants, a créé une favorable impression auprès des jeunes. «Ils réalisent que nous évoluons nous aussi», a-t-il conclu.

BLACK LAKE, (RT) — L'inscription des enfants aux classes primaires de Black Lake, en ce qui concerne la 1ère année, se fera aujourd'hui aux écoles St-Louis et St-Georges. Les enfants devront avoir 6 ans révolus au 1er janvier 1967.

Objectif de \$50,000

Lancement le mois prochain de la campagne de souscription en faveur du futur Centre d'accueil

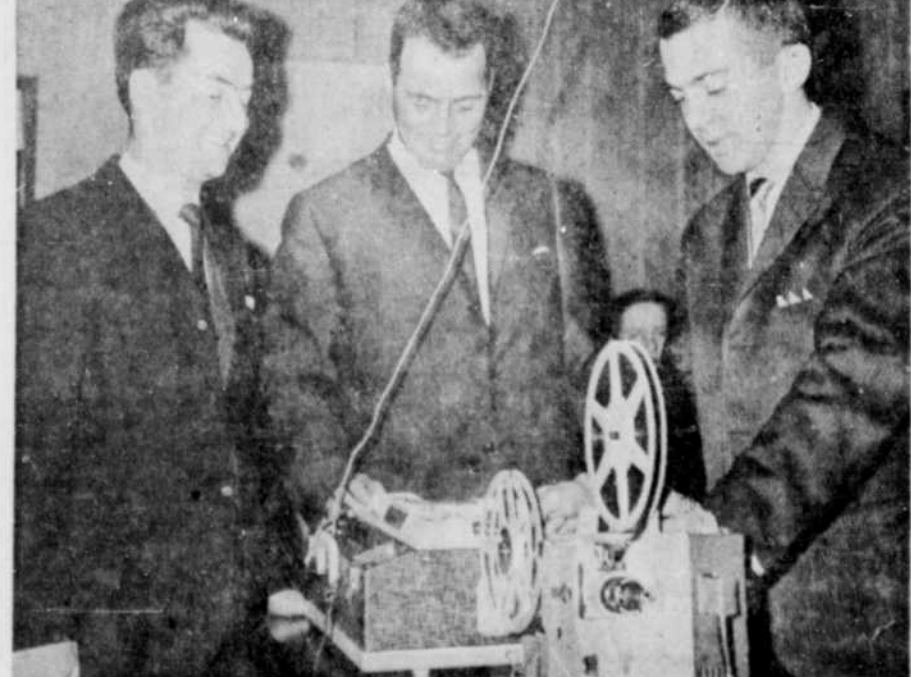
THETFORD MINES, (BF) — La corporation du centre d'accueil de Thetford Mines en est maintenant rendue à l'étape décisive, relativement à la construction d'un foyer pour personnes âgées, dans cette ville, soit l'étape de la souscription populaire.

Au peuple de parler Comme on le sait il y a déjà près d'une décennie que le projet d'un foyer pour personnes âgées est d'actualité à Thetford. Le mois prochain, le temps sera donc venu pour toutes les classes de la société thetfordoise de témoigner de façon tangible l'intérêt qu'elles portent au projet; pour ce faire, il leur faudra délier les cordons de leur bourse pour souscrire, dans la mesure de leurs moyens, au fonds du Centre d'accueil de Thetford. Les dons seront vraisemblablement déductibles pour l'impôt sur le revenu.

Le mois prochain, le temps sera donc venu pour toutes les classes de la société thetfordoise de témoigner de façon tangible l'intérêt qu'elles portent au projet; pour ce faire, il leur faudra délier les cordons de leur bourse pour souscrire, dans la mesure de leurs moyens, au fonds du Centre d'accueil de Thetford. Les dons seront vraisemblablement déductibles pour l'impôt sur le revenu.

Cette campagne de souscriptions sera officiellement lancée le 7 mars prochain, à l'hôtel de ville, et elle sera connue sous le nom de "15 semaines de l'âge d'or". L'objectif a été fixé à \$50,000, soit le montant requis pour pouvoir obtenir de la Société centrale d'hypothèque et de logement un emprunt très substantiel qui couvrira 90 pour cent du coût de la construction du foyer.

Ces informations ont été communiquées hier après-midi à l'occasion d'une conférence de presse convoquée par quelques directeurs de la corporation, MM. J.-A.-D. Marcotte, président, J.-E. Marcoux, vice-président, et Jean-Luc Côté, secrétaire-trésorier.



ACTIVITES COLOMBIENNES. — Dans le cadre des activités mensuelles du Conseil no 2088 des Chevaliers de Colomb de Thetford Mines, les membres et leurs compagnes, ainsi que leurs amis, ont récemment eu l'opportunité de faire un "voyage-éclair" en Europe, grâce à la projection d'un film qui y fut tourné il y a un an, par M. Jean-Charles Poulin. Sur la photo ci-haut, prise lors de cette soirée, de gauche à droite, MM. Gilles Charest, grand chevalier, Jean-Roch Thivierge, député grand chevalier, et Jean-Charles Poulin, qui occupe également les fonctions de secrétaire-trésorier au sein du Conseil. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

SHERBROOKE, MERCREDI, 16 FEVRIER 1966



BOURSIER. — Depuis 1959, année de la première promotion des étudiants en Commerce à l'Université de Sherbrooke, la Chambre de commerce locale décerne une bourse à l'étudiant qui a obtenu le meilleur succès et qui a manifesté le plus d'esprit d'initiative. Cette année, le récipiendaire est Denis Lacasse, de Magog, étudiant en 5e maîtrise (comptabilité). De gauche à droite, M. Henri Baudot, secrétaire-général de la Chambre de commerce, M. Jacques Lemieux, président, le boursier et M. Alphonse Rivier, doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Lancement officiel lundi prochain?

Publication prochaine d'un essai sur l'histoire du comté de Richmond

RICHMOND (AT) — La Société d'histoire du comté de Richmond lancera une publication d'histoire dans le comté de Richmond; elle est actuellement sous presse et doit pouvoir être offerte aux citoyens du comté de Richmond dès lundi prochain.

Humeur et réflexion Cette publication est un essai littéraire. L'auteur y décrit

les caractères des membres d'une société d'histoire dont certains sont de type chercheur romatique, poète, scientifique. "Ensemble, écrit l'auteur, ces membres sérieux, quoique amateurs, tendent à découvrir et conserver les souvenirs et reminiscences d'un temps qui fait l'histoire et l'identité d'un peuple".

M. Alec C. Booth cite entre autres, les expositions de pièces de musée, les promenades historiques. L'auteur prend plaisir à dépendre pour la satisfaction du lecteur certaines anecdotes qui se produisent dans les recherches de la société. C'est ainsi qu'il raconte les peines que s'est données un fermier pour vérifier la valeur historique de toutes les pièces d'une vieille chambre remplie à craquer de "boîtes, barils, cois, sacs".

Collaboration

La publication de cette plaquette a été rendue possible grâce à la Société et à la générosité de particuliers et de marchands du comté de Richmond. La vente des deux publications anglaise et française assurera les fonds nécessaires à la Société pour produire un volume qui racontera précisément quelle fut l'histoire de la colonisation et du développement du comté de Richmond.

CHRONIQUE municipale

WINDSOR, (AT) — Il semble que la municipalité de Windsor pourra d'ici quelque temps réunir les rues Dearden et St-Ambroise pour en faire une artère secondaire de la ville en passant par le terrain de la Fabrique de la paroisse St-Philippe.

Les autorités de la Fabrique ont fait connaître leur consentement à céder le terrain à la ville pour fin de rue. La rue, ou nouvelle partie de rue, passerait entre le terrain de tennis et le local de la JOC.

A leur dernière réunion, les édiles municipaux ont autorisé leur notaire à préparer un contrat de vente pour ce terrain. Par une autre résolution, on demande à faire cadastrer ces terrains. Le seul problème auquel on semble se buter encore est celui d'une propriété qu'il faudra acheter ou vendre.

On a discuté à cette séance du conseil de trois projets pour donner de la bonne eau à Windsor. Un de ces projets à l'étude serait de filtrer l'eau de la rivière Watopeka. On voit un autre projet dans la recherche de puits souterrains. On semble plus porté par contre à aller chercher l'eau nécessaire dans le lac Brompton.

Une délégation du conseil doit à cet effet rencontrer les autorités compétentes à Québec pour approfondir cette étude des trois projets.

Les travaux d'hiver ne sont pas encore commencés. On attend encore l'approbation officielle de Québec sur les règlements ordonnant ces travaux sur le plan d'encouragement des travaux d'hiver. Le secrétariat a bien reçu un appel téléphonique demandant l'accord de principe, mais les travaux ne peuvent tout de même débuter sans la confirmation officielle.

Devant cette situation, les édiles ont reçu la visite de plusieurs chômeurs qui comptent sur ces travaux pour subsister durant la saison froide. On leur a toutefois signifié que cette année les engagements ne pourraient se faire comme par les années passées. Les noms des personnes employables parviendront au bureau de la ville par le Bureau d'Assurance-chômage d'Asbestos.

La ville ne pourra choisir ses employés que parmi ces noms proposés par l'autorité gouvernementale.

Bonne partie des propriétaires présentement dans l'illégalité

Le règlement concernant les heures d'ouverture des établissements commerciaux encore amendé à Coaticook?

COATICOOK, (AR) — Un autre avis de motion vient d'être présenté au conseil municipal, pour rescinder le règlement régissant les heures d'ouverture des établissements commerciaux, à Coaticook.

C'est au moins le deuxième avis de motion donné dans le même sens, au conseil municipal, mais il semble que cette fois le règlement en vigueur sera aboli dès la réunion du mois de mars.

Illégalité présente

Le règlement régissant actuellement les heures d'ouverture des établissements commerciaux, à Coaticook et tant qu'il est en vigueur, place dans l'illégalité une bonne partie des propriétaires de magasins, actuellement.

Le règlement stipule en effet que les établissements commerciaux doivent fermer leurs portes le mercredi après-midi, pour le congé statutaire et prévoit une amende et autres sanctions pour ceux qui enfreignent cette loi.

Or, les commerçants de Coaticook, même si plusieurs tentatives ont été faites depuis quelques années, n'ont jamais pu en arriver à une entente majoritaire, concernant un projet d'heures d'ouverture.

Insuccès et démission

Devant l'insuccès des tentatives de règlement, la majorité des directeurs de l'Association

des marchands détaillants de Coaticook ont donné leur démission, il y a quelques mois et ont également décidé de demander au conseil municipal d'abroger le règlement actuel des heures d'ouverture, laissant aux propriétaires le libre choix de leurs heures.

C'est la situation qui existe présentement même si le règlement n'a pas encore été aboli et que théoriquement il a force de loi.

Les édiles ont décidé d'abroger le règlement avant que des complications ne surviennent.

Entre East Angus et Cookshire

Secteur routier délaissé

QUEBEC (CD) — Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, donne avis public qu'en raison de nouvelles routes ouvertes à la circulation, certaines anciennes voies ne seront plus entretenues par la Voirie provinciale, notamment sur la route 27, East Angus - Cookshire - Beecher Falls, comté de Compton, soit sur une longueur de 680 pieds dans le canton de Clifton et de 1,547 pieds dans le canton de Herford.

Commission du centenaire de Coaticook

Les organismes pourront choisir le conférencier

COATICOOK (AR) — Le conseil municipal de Coaticook laissera à des organismes locaux le soin de recevoir le conférencier de la Commission du centenaire.

C'est ce qui fut décidé au cours de la dernière réunion du conseil municipal de Coaticook, alors que le secrétaire-trésorier a donné lecture d'une lettre de la Commission. La lettre offrait les services d'un conférencier pour expliquer le programme des fêtes et autres questions touchant ce sujet.

Dans sa lettre, la Commission du centenaire demandait à la ville de Coaticook à quelle occasion il lui conviendrait de recevoir ce conférencier.

Les autorités municipales, après avoir étudié un peu ce sujet, ont jugé que la question ne les intéressait pas suffisamment pour organiser une telle rencontre.

Elles ont donc décidé de laisser ce soin à d'autres associations, telles que les Lions ou les Associations parents-matres et la question sera referée à une de ces associations prochainement.

Conseil municipal d'Asbestos

Assemblée spéciale ce soir

ASBESTOS, (JD) — Les membres du conseil municipal d'Asbestos tiendront une assemblée spéciale ce soir à compter de 7 h. 30 à l'hôtel de ville.

A l'ordre du jour figurent notamment une rencontre avec le représentant de la compagnie d'assurance "Mutual Life" concernant les fonds de

protection: une réclamation de la Commission scolaire pour taxes.

Les édiles étudieront une demande du Syndicat des Fonctionnaires municipaux à l'effet de commencer les négociations le 23 février en vue de la signature d'une nouvelle Convention collective.

Exposition

Deux éleveurs de chinchillas d'Asbestos à St-Hyacinthe le 27

ASBESTOS, (JD) — Deux éleveurs de chinchillas d'Asbestos, les frères Georges et Joseph Girard, exposeront une vingtaine de bêtes au total, le 27 février, à St-Hyacinthe, dans le cadre de l'Exposition provinciale annuelle des éleveurs de chinchillas.

M. Georges Girard occupe le poste de vice-président au sein de l'Association canadienne. Cette exposition s'adresse exclusivement aux membres de

l'Association. Une cinquantaine d'entre eux devraient, selon M. Girard, se rendre à St-Hyacinthe pour l'événement.

Il s'agira de la septième exposition provinciale. M. Georges Girard a déjà décroché des honneurs grâce à des spécimens présentés au concours. Un autre éleveur d'Asbestos, M. Louis-Philippe Dion, assure la position de secrétaire de l'Association provinciale.

Fermeture à Asbestos

Précisions du directeur du bureau du Bien-être

ASBESTOS, (JD) — Le directeur du bureau du Bien-Etre d'Asbestos, M. Yvon Hamel, a apporté hier certaines précisions à la suite de la déclaration faite un peu plus tôt par le maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchesne, à l'effet que le bureau sera fermé à compter du 1er mars.

M. Hamel a fait savoir qu'effectivement, il est fortement question de discontinuer ce service. Son bureau émettra sa dernière série de chèques aux indigents le 25 février courant après quoi les chèques seront remis au bureau régional de Bien-Etre dirigé par M. Luc Bolduc et situé au 316, rue Gaspé.

Toujours au service de la ville?

M. Hamel est un employé de la ville d'Asbestos. On ignore encore pour le moment si les administrateurs municipaux retiendront ses services pour maintenir un certain travail d'enquête lorsque des cas se présenteront.

Il a confié hier au représentant de La TRIBUNE que plusieurs offres lui ont déjà été faites dont celle de retourner dans la Force constabulaire d'Asbestos. M. Hamel, on le sait, est un ancien détective de la Sécurité municipale.

Plusieurs infractions au code de la route... en cour

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Plus d'une trentaine de causes inscrites au rôle régulier des Sessions de la paix, hier matin, au palais de justice, portaient sur des infractions au Code de la route: vitesse illégale, facultés affaiblies, plaques factices, feux défectueux, etc., etc.

Dans quelques cas, les plaintes comportaient plusieurs chefs. Le juge Benoît Turmel a distribué des amendes variant de \$10 à \$50.

Raymond Roy qui avait été condamné à plusieurs sentences concurrentes de six mois pour des faux chèques de voyageurs (CNR), a comparu de nouveau sous trois autres plaintes, hier matin et il a été condamné à quatre mois concurrents sur chaque chef.

Pour avoir installé un radiateur, sans être membre de la Corporation des plombiers, et au surplus pour le comte de son beau-frère, Lucien Côté écope de \$100 d'amende.

Jacques Tardif qui arrive d'un séjour de quelques mois dans une prison en Ontario, est condamné à un mois concurrent, pour vol d'une ouverture de laine et à cinq mois concurrents pour avoir entré le coffre-fort à un entrepôt du Canadien National.



PROTECTION CIVILE. — Au nom de la cité de Drummondville et du conseil municipal, l'échevin Raymond Luneau a suivi un cours spécial sur la protection civile, au cours de la semaine dernière, à Arnprior, Ont. M. Luneau a reçu son diplôme attestant sa participation à ce cours spécial, de la part du maire Philippe Bernier, en présence de M. Léo Loiselle, coordonnateur de la Protection civile pour la région de Drummondville et Victoriaville.

Prolongement de la rue St-Damase: Nouveaux pourparlers avec l'Hydro-Québec

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le projet de prolongement de la rue St-Damase revient sur le tapis pour la centième fois... et cette fois, il s'agit d'un projet sérieux qui sera discuté avec les autorités de la Southern (Hydro-Québec) afin d'acheter une lisière de terrain de 66 pieds pour le prolongement de la rue, en bordure de la voie ferrée du Canadien Pacifique.

L'Hydro ne veut pas se départir du terrain complet mais serait consentante à sacrifier la lisière de terrain nécessaire pour l'ouverture de la rue.

C'est du moins ce que les membres du conseil ont semblé vouloir dire à l'assemblée de lundi soir.

Une rencontre est donc sollicitée avec les autorités de l'Hydro-Québec afin d'envisager ce nouveau projet.

Les plans du prolongement de la rue ont déjà préparés au bureau du directeur des services, M. Jacques Bonin.

Le Roy Automobile a atteint la finale de la ligue locale de ballon-balai en disposant du Garage Dallaire au compte de 1-0 après 11 minutes de jeu supplémentaire.

Gerard Bégin a converti une passe de Réal Lacroix pour le point de la victoire.

Le Roy Automobile affrontera maintenant le Leclerc dans la finale. La grande série débutera dimanche prochain.

Abonnez-vous à La Tribune

Faites vos réservations au plus tôt! pour BANQUETS - NOCES - SHOWERS GRANDE SALLE (250 personnes) AUBERGE de la TOURELLE Denis Mauvais, prop. — 7 sud, rue St-Jacques COATICOOK. Tél: 849-9062

En souvenir du passage de Paul VI

Les Chevaliers de Colomb de Windsor à New York le 25 juin

WINDSOR, (AT) — Les Chevaliers de Colomb des Etats-Unis et du Canada se réuniront le 25 juin prochain au Yankee Stadium de New York en une journée chevalière pour commémorer le passage du Pape Paul VI dans ce stade où il a célébré une messe lors de sa visite aux Nations-Unies.

Tous les Chevaliers de Colomb pourront alors se rencontrer pour entendre un discours du Cardinal Spellman et assister à une partie de balle mettant aux prises les Yankees et les White Sox de Chicago.

Au district no 23

Dans le district no 23, on vient de tenir une réunion pour jeter les bases de cette organisation. Cette assemblée était présidée par le député de district, M. Philippe Bourque. On y a désigné des responsables pour chaque ville du district. Ces responsables sont MM. Camille Bélanger, pour Asbestos, Marcel Bernier, pour Danville, Marc-André Poisson, pour Richmond, Normand Bombardier, pour Valcourt, et Jean-Guy Avoite, pour Windsor.

A Windsor

Les Grands Chevaliers du district no 23 rencontrent leur député...

WINDSOR (AT) — Les Grands Chevaliers des conseils de Chevaliers de Colomb du district no 23 viennent de se rencontrer avec leur député de district, M. Philippe Bourque. On a préparé la journée des Chevaliers au Yankee Stadium de New York et étudié d'autres projets d'intérêt plus régional que national.

Comme à chaque année, les Chevaliers du district ont à se disputer cette année les honneurs d'un tournoi de quilles où le député de district met un trophée en enjeu. La

Visite industrielle

Durant l'hiver, les Chevaliers du district devaient visiter l'industrie Bombardier, de Valcourt. Mais, à la suite de certaines raisons techniques, on a dû reporter cette visite à l'automne.

En prévision d'une vente à la CJM

Expertise de l'école primaire et secondaire

ASBESTOS, (JD) — La firme d'estimateurs professionnels Guérin, Ledoux et Associés procède actuellement à

une expertise de l'école primaire et secondaire St-Aimé d'Asbestos.

Les membres de la Commission scolaire ont ordonné cette étude en prévision de la vente de cette spatieuse bâtisse à la compagnie Canadienne Johns-Manville. Cette école est située dans la zone d'expansion de la compagnie.

L'école Marguerite-du-Saint-Sacrement a été vendue à la C.J.M. pour une somme de \$650,000. Le contrat doit être signé dans quelques jours.

Bien peu de Commissions scolaires disposent d'aussi belles facilités à remplacer les vieilles écoles. Deux nouvelles écoles remplaceront le couvent Marguerite-du-Saint-Sacrement d'ici peu.

À LOUER Poste de service très bien situé à Victoriaville, avec très bon chiffre d'affaires. Capital minimum requis. Très bonnes conditions aux candidats possédant des notions en mécanique. Pour informations, Tél.: 758-8561 ou 752-5784 — Victoriaville.

THE MODE LES FILLES D'ISABELLE DE VICTORIOVILLE... LA LINGERIE LARUE ENR. VOS vêtements à la mode... le billet: \$3.00

Site de la future école polyvalente à Lac-Mégantic

Solution de compromis en vue: le terrain Leclerc

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Se trouverait-on près de trouver une solution à l'imbricolage qui a marqué le choix d'un site pour la construction de l'école polyvalente, à Lac-Mégantic? Du moins, les commissaires du secteur ont fait un pas en avant en suggérant à la régionale de l'Estrie une solution de compromis.

Quelle sera la réaction de M. Grégoire Duquette, commissaire régional du secteur, et des autres commissaires régionaux, face à ces éléments nouveaux?

Les avantages

Ce nouveau terrain, qui fait partie de la liste où les ingénieurs ont effectué des expertises, appartient à Leclerc, Bureau et Turcotte et il est situé, à l'instar du terrain Fluet, près de l'hôpital, mais du côté plus rapproché de la ville.

Le dialogue

Les commissaires du secteur de Lac-Mégantic ont fait savoir au bureau des délégués que le commissaire du secteur à la régionale, M. Grégoire Duquette, refuse systématiquement le dialogue.

Avec les commissaires

Les commissaires régionaux présents à l'assemblée des délégués (ils sont aussi délégués) ont accepté le principe d'une rencontre à Lac-Mégantic avec le comité de planification et les commissaires locaux de la région.

La date de cette rencontre sera annoncée plus tard. Selon des observateurs, il s'agit là d'un pas en avant, en vue d'un règlement définitif de la question.



CHEZ LES FRANCS DE MAGOG. — M. Mario Podorieszsch était le conférencier invité au souper du club des Francs tenu au club social, lundi soir. De gauche à droite, M. Roland Breton, président du club; Mme Nancy (Holland) Podorieszsch, épouse du conférencier; Mme Magella Breton, épouse du président; le conférencier, M. Mario Podorieszsch; Mme et M. Aurélien Rodrigue. Ce dernier est vice-président des Francs à Magog. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

Coaticook en bref...

Réclamation de \$48 d'un cultivateur

COATICOOK, (AR). — Un cultivateur de la région de Coaticook vient de faire parvenir au conseil municipal une réclamation pour des dommages occasionnés à son camion par un trou dans la chaussée, sur la rue Main.

Il s'agit de M. Montarville Coteur, de Coaticook, qui allègue avoir endommagé son camion pour un montant de \$48.15 alors que la roue de son véhicule a percuté un trou, dans l'asphalte de la rue Main.

Ce trou, selon les renseignements obtenus, aurait été causé par le roulement de la terre, après des travaux de pose de tuyaux d'égoûts, sur cette rue.

Les édiles ont décidé de laisser la question sur la table, en attendant de recevoir un rapport de l'agent de police qui avait fait les constatations sur l'accident.

Le conseil: "Ce n'est pas de nos affaires"

COATICOOK, (AR). — Le conseil municipal ne considère pas de son ressort la participation à l'organisation des visites interprovinciales, pour les étudiants.

Cette décision a été prise après que les conseillers eurent pris connaissance d'une lettre des organisateurs de ces visites. Les édiles ont finalement décidé qu'il serait préférable que cette question soit référée à la commission scolaire.

Coût des arbres de Noël: \$112.50

COATICOOK, (AR). — Il en aura coûté une somme de \$112.50 à la ville de Coaticook, pour l'achat des différents arbres de Noël, qui furent installés dans la ville, lors des fêtes de Noël. Ces arbres de Noël avaient été installés devant l'hôtel de ville ainsi qu'aux entrées de la ville et avaient été décorés par les employés du service municipal de l'électricité.

M. Gaston Lafleche élu maire suppléant

COATICOOK, (AR). — M. Gaston Lafleche vient d'être élu maire suppléant pour la ville de Coaticook, pour les prochains trois mois. M. Lafleche est échevin au siège no 7 et occupe le poste de président de la Commission municipale des parcs et bâtisses.

Réunion mensuelle des Lacordaire dimanche

COATICOOK, (AR). — Le Cercle Lacordaire de Coaticook tiendra sa réunion mensuelle dimanche prochain, à 8 heures p.m., à la salle paroissiale St-Marc, au sous-sol de l'église. A l'occasion de cette réunion le R. P. D. Paquette, missionnaire récemment revenu du Vietnam, sera le conférencier invité.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD). — La Chambre de commerce locale fait dès ce matin une visite industrielle à la Frontenac Plywood Door, une industrie installée à Lac-Mégantic depuis deux ans.

Selon des renseignements supplémentaires obtenus, les facilités qui se sont succédé à l'édifice de la Pembroke Mills n'auraient pas coûté tellement cher à la ville, mais elles donnent mauvaise bouche.

La séance du conseil qui s'est déroulée lundi soir n'a pas permis d'apprécier à leur juste mesure les nouvelles figures. Cependant, la séance qui aura lieu lundi prochain devrait apporter plus de couleur.

Il faudra attendre au 7 mars avant de connaître la constitution des divers comités municipaux.

D'autres inscriptions sont entrées en vue du tournoi Pee-Wee qui se déroulera à Lac-Mégantic dans la deuxième fin de semaine de mars. Il ne faudrait pas se surprendre de voir le nombre des participants dépasser la trentaine.

Séance chargée au "nouveau" conseil de ville de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Le conseil de ville de Lac-Mégantic siègeant pour la première fois depuis son élection du sept février a autorisé le paiement de plusieurs certificats présentés par les ingénieurs de la firme Côté, Lemieux, Carignan et Royer en réclamation de travaux effectués ou de marchandises livrées selon les spécifications des contrats.

Voici la nomenclature des certificats dont on a accepté le paiement lundi soir: 66-1: \$29,770.21, à J. C. Mitchell, pour fournitures d'aqueduc; 66-2: \$2,722.50, à Benoit Construction, pour travaux de pose d'une conduite maltré d'aqueduc; 66-3: \$9,325.26 à Dorilas Grenier pour travaux au poste de pompage; 66-4: \$17,967.92 à Dorilas Grenier pour travaux au poste de pompage; 66-5: \$2,328.00 à Dégremont pour balance de paiement.

Autres comptes

Les ingénieurs ont en même temps présenté leur note pour les divers travaux encourus sous l'empire du règlement 332, c'est-à-dire leurs honoraires pour la construction de la station de pompage et pour la pose du conduit d'aqueduc. Ce compte au montant de \$13,285.00 a été accepté.

Compte suspendu

Les édiles ont par contre suspendu jusqu'à leur prochaine séance un compte présenté par Dorilas Grenier Inc., au montant de \$7,646.82. En produisant sa facture qui démontre un excédent de cette somme sur le prix de son contrat, M. Grenier a expliqué que cette surcharge était attribuable au fait qu'une mauvaise indication par les employés municipaux de la profondeur d'une conduite d'alimentation avait occasionné le bris de cette conduite, provoquant aussi un éboulement ainsi que la nécessité de travailler dans des conditions assez mauvaises.

Application

Des demandes pour le poste de constable de la police municipale de Rock Island-Stanstead peuvent être présentées au bureau de l'hôtel de ville de Rock Island à la secrétaire, Mme Marille Massé, d'ici le 24 février.

Cette intervention amenant ces modifications est peut-être venue à cause d'une pétition qui a commencé à circuler et aussi à la suite de plusieurs plaintes des contribuables qui demandaient une demande publique de candidats au poste vacant.

Manque de collaboration du maire Nadeau

Les pôles secondaires devraient se grouper en dehors de Sherbrooke

(M. Guy-C. Gauvin)

MAGOG, (J.-P. Lacasse) — Si le problème de la régionalisation semble devenir un sujet d'actualité depuis quelques mois, dans certains milieux, on se demande sérieusement qu'elle est l'attitude que désire prendre Sherbrooke vis-à-vis les organismes économiques de la région environnante.

A cet effet, M. Guy-C. Gauvin, président du Conseil d'aménagement régional, a déclaré que par le passé Sherbrooke a toujours eu tendance à s'accaparer des ressources économiques au détriment de la région qu'elle influence.

Changement de politique

"Pour atteindre le but recherché par la régionalisation, certains devront bientôt changer de politique, ou les corps intermédiaires se verront dans l'obligation d'établir un blocus économique autour de Sherbrooke dans le but de sauvegarder leurs intérêts.

"Si les pôles secondaires se regroupent de façon à accroître leurs intérêts à l'extérieur de Sherbrooke en se donnant des structures pour coordonner leurs efforts, nous verrions en très peu de temps une activité accrue dans les sphères économiques

Lettre du ministre

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au président du Conseil d'aménagement régional, M. Levesque fait part de son intention d'organiser des rencontres prochaines avec les représentants de tous les organismes régionaux, groupant les municipalités, les conseils économiques, et les Chambres de commerce des Cantons de l'Est.

Le ministre a ajouté qu'il espérait à ce moment là le pouvoir réunir autour d'une même table, les représentants de tous les agents économiques de la région.

"M. Nadeau a préféré ignorer la région en se rendant à Québec aujourd'hui". En terminant, M. Gauvin s'en est pris à M. Nadeau et à son manque de collaboration. Signé à Magog, le 15 février 1966. M. Guy-C. Gauvin.

A Coaticook

Le propriétaire avait une largeur de terrain plus petite: ristourne de \$57

COATICOOK, (AR) — Un propriétaire de Coaticook, qui avait payé en trop des taxes foncières et qui réclamait un remboursement du trop versé pour une période de cinq ans, a obtenu partiellement satisfaction alors que les autorités municipales ont décidé de lui rembourser la différence pour trois ans seulement.

Il s'agit de M. Maurice Dubé, dont la propriété est sise sur la rue Union.

Le propriétaire, dans sa demande, spécifiait que les taxes de pavage lui étaient chargées sur une largeur de terrain de 100 pieds de façade alors qu'il ne possédait que 55 pieds de large.

Le propriétaire déclare que le trop chargé de la taxe de pavage sur le lot qu'il ne possédait pas s'é-

A Magog

Partie nulle entre les "Old Timers" et une équipe féminine

MAGOG, (JPL) — Lors du Festival des jeunes tenu à la patinoire de l'Est, l'équipe féminine de la Fonderie a annulé avec les "Old Timers" de Magog, par le compte de 3 à 3.

Malgré l'état de la glace, les joueurs des deux équipes ont démontré un bel esprit sportif et les quelque 250 spectateurs ont assisté à de très belles performances tout au cours de la partie.

Une autre joute au programme opposait deux clubs masculins et la rencontre s'est terminée 1 à 0 en faveur des Etoules.

Invités

Parmi les invités présents au Festival, on remarquait M. Gérard Pagé, président de la Commission des parcs de la cité, MM. René Fortin, représentant de la Dominion Textile, M. Henri Paré et Sylvio Bégin.



KIOSQUE TOURISTIQUE. — Les membres du comité touristique de la Chambre de commerce jettent un coup d'oeil sur la maquette du futur kiosque d'information qu'ils projettent de construire à Lac-Mégantic. On remarque, de gauche à droite, MM. Paul Lachapelle, Paul Leblanc, maire de Lac-Mégantic, Claude Béchard, président de la Chambre, et André Deslandes.

Magog deviendra d'ici peu la capitale provinciale du ski

(M. Mario Podorieszsch)

MAGOG, (JPL) — "Dans un avenir très rapproché, Magog sera appelé à devenir la capitale du ski au niveau provincial, car le Mont Orford, situé à proximité de cette cité, offre des conditions vraiment exceptionnelles en ce qui concerne la pratique de ce sport.

"De plus en plus, les hôteliers de la région effectuent des transformations dans le but d'accroître les facilités pour l'après-ski. L'accès, le panorama, les avantages des "Ski-week" et des leçons données par des experts, font que, de plus en plus, les touristes se dirigent dans notre région."

Tel est le sens d'une allocution qu'a prononcée lundi soir, devant les Francs de Magog, M. Mario Podorieszsch, directeur de l'école de ski à Orford et examinateur de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada. M. Podorieszsch, était l'orateur invité lors du souper des Francs au Club Social.

Il a comparé la région des Cantons de l'Est avec celle des Laurentides, pour en arriver à la conclusion que même le Nord avait une forte influence sur les visiteurs, les Cantons de l'Est offrant des prix un peu moins élevés et des pistes de ski de classe supérieure. Il a souligné aux membres réunis de continuer la propagande entreprise depuis quelques années en vue de faire connaître davantage la région et ses ressources à l'extérieur.

Questions

Cet exposé a été suivi d'une période questionnaire au cours de laquelle le conférencier a répondu à plusieurs demandes relatives à la pratique de ce sport et à l'avenir de la région en ce qui a trait au domaine du ski. Des cartes illustrées ont servi à expliquer davantage les discours de M. Podorieszsch.

Campagne de charité

Par la suite, M. Aurélien Rodrigue, vice-président des Francs de Magog, a fait part de la campagne de charité des oeufs de Pâques. Il a invité tous les membres à participer à cet événement qui sera tenu deux semaines avant la célébration de cette fête. Il a souligné que le club est dans l'obligation de refuser des dons mais qu'il y avait un pressant besoin de combler les fonds. En terminant, M. Rodrigue, a mentionné que cet acte de charité demanderait quelques sacrifices mais que, par contre, il permettra de continuer à faire marcher à fond de train le comité de bienfaisance.

Gaieté

Les convives ont ensuite participé à une promenade en traineau et, au retour, ils ont terminée la soirée dans une atmosphère de chant et de gaieté.

Excursions au Mont Orford

Lettres de remerciements de l'Ontario et des Etats-Unis

MAGOG (JPL) — Le représentant officiel de l'Association touristique Magog-Orford a révisé à LA TRIBUNE hier après-midi que le bureau de Magog a reçu à date de nombreuses lettres de remerciements de la part de touristes des Etats-Unis et de l'Ontario qui ont séjourné à Magog et dans la région au cours des dernières semaines.

Ces visiteurs se sont déclarés enchantés de l'hospitalité et du service offerts par les Magogois, au cours de leur séjour.

Projets

Hors de la dernière assem-

blée du bureau de direction de l'Association, sous la présidence de M. Pierre-Paul Landreville, plusieurs items d'importance ont été discutés et des études sont présentement en cours en vue de la réalisation de nombreux projets d'envie qui bénéficieraient grandement la cité de Magog.

Par ailleurs, M. Gosselin, représentant, a déclaré que déjà des demandes de locations de chalets sont enregistrées au bureau et que plusieurs citoyens de l'extérieur ont fait part de leur intention de séjourner à Magog et dans les environs au cours de la prochaine saison estivale.

Le maire Leblanc se montre favorable

Formation d'une Ligue d'action civique visant à aider le conseil?

LAC-MÉGANTIC, (GD) — S. H. le maire Paul Leblanc, de Lac-Mégantic, s'est montré des plus favorables à l'idée émise par quelques membres de la Chambre de commerce locale de jeter les bases d'une Ligue d'action civique dont l'objectif serait d'appuyer le conseil de ville dans ses démarches tout en soulageant les édiles d'une certaine partie du travail.

M. Leblanc prenait la parole à une réunion du comité touristique de la Chambre tenue hier matin. Il a révélé qu'il avait personnellement approché certaines personnalités bien pensantes dans le but de les rallier à cette idée et que le groupe qu'il projetait de former serait d'autant plus influent qu'il grouperait des représentants du plus grand nombre de corps publics.

Personnalités présentes

La réunion qui se déroulait au bureau de M. André Deslandes grouvait, outre M. Deslandes et le premier magistrat de Lac-Mégantic, MM. Claude Béchard, président de la Chambre de commerce, J. Aristide Roberge, Paul Lachapelle et P.-A. Latulipe.

Interrogé sur les possibilités municipales de subvenir à une partie des frais occasionnés par l'érection éventuelle d'un kiosque touristique, le maire Leblanc a déclaré qu'il attendrait pour se prononcer de

prendre connaissance du rapport des auditeurs municipaux, mais qu'il ne voyait pas d'objection à ce que la subvention de \$2,500 votée par l'administration précédente en faveur du Festival du Théâtre Étudiant soit répartie sur une période de deux ans, permettant ainsi des disponibilités immédiates pour le projet caressé par la Chambre.

La Régionale s'amorce

Depuis quelques mois, la Chambre de commerce locale a travaillé à mettre dans les voiles l'idée d'une régionale de Chambres de commerce disséminées dans la périphérie de Lac-Mégantic et dont la fondation aiderait à imposer à l'attention de toute la province les problèmes particuliers à la région, ainsi que les solutions envisageables pour les résoudre.

Ce projet d'abord incertain prend maintenant une ampleur inespérée, étant donné l'intérêt pris par les municipalités environnantes dans la formation de Chambres locales. Jeudi prochain, soit le 24, un des directeurs de la Fédération des Chambres de commerce de la province viendra à Lac-Mégantic où il entretiendra les maires et les notables des paroisses de Frontenac sur les avantages de la formation de nouvelles Chambres de commerce ainsi que sur les procédures à suivre pour établir une nouvelle régionale.

Réunion d'information ce soir à Ste-Edwidge

Les cultivateurs invités à donner un compte rendu de leurs pertes

COATICOOK (AR) — Une réunion d'information pour les cultivateurs de la région aura lieu ce soir, à Ste-Edwidge. Cette réunion est convoquée en marge de la série de rencontres qui se tiennent actuellement dans les comités de la région des Cantons de l'Est pour les cultivateurs qui ont subi des pertes, au cours des dernières années. La réunion sera tenue ce

soir à 8 heures p.m., dans la salle de l'école de l'endroit. Elle a été organisée par M. Narcisse Déry, agronome de Coaticook, qui sera le conférencier. Il est assisté de M. Martien Fontaine, de Ste-Edwidge, responsable des cours pour les cultivateurs, dans cette région. Selon les renseignements reçus de M. Fontaine, non seulement les cultivateurs qui ont

subi des pertes de récoltes, mais tous les cultivateurs peuvent se prévaloir de cette aide, d'une manière ou d'une autre. C'est pour cette raison que tous les cultivateurs sont invités à cette rencontre. Pour pouvoir obtenir de l'aide, ils devront apporter leurs numéros de lot et le nombre de têtes de bétail herbivore qu'ils ont gardées, au cours de l'hiver 1964-65 et de l'hiver actuel.